CONTRAT DE LOCATION

loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

modifiée par la loi n° 94-624 du 21 juillet 1994 et par la loi n° 2002-73 du 18 janvier

ENTRE LES SOUSSIGNÉS M. Nem max Wards Né le 21 123 11999 à Tizi-Ouzou Demeurant à Prest- représenté par
CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE BAILLEUR, d'une part et l'association
DÉSIGNATION
Appartement/maison individuelle sis à
consistance des locaux
plus cave n°
équipements communs : antenne TV - interphone - gardien - ascenseur - vide ordure
DESTINATION DES LOCAUX
HABITATION EXCLUSIVEMENT HABITATION ET EXERCICE de la profession de, sous réserve de l'obtention par le locataire des autorisations administratives nécessaires et celui-ci s'interdisant d'exercer dans les lieux une activité industrielle ou commerciale.
Num: 0753 245730
Num: 0753 24570 esi-sba. 33.
@mail: w. nemmar C

CONDITIONS PARTICULIÈRES

	Durée
	Le présent contrat est consenti pour une durée de3ans commençant à courir le
	Le présent contrat est consenti pour une durée desous réserve de reconduction ou desous réserve de reconduction ou de resouvellement
	renouvement
	1
	Le loyer est payable mensuellement trimestriellement d'avance au domicile du bailleur ou de son mandataire.
	Le montant du loyer initial est fixé à la somme de (district)
	plus les taxes récupérables (droit au bail) et une provision sur charges interes
	Thort rangelé que la provision sur charges est révisable chaque année en fonction des dependes
	Le loyer sera automatiquement révisé le
	Variation de la moyenne des 4 derniers indices d'incestrates s'élève à
	Dépôt de garantie Le dépôt de garantie est fixé à la somme de (en toutes lettres)
	Le dépôt de garantie est 1776
	deux mois de loyer.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Clause de travaux Le locataire/ propriétaire exécutera les travaux ci-après décrits :
	Le locataire/ propriétaire exécutera les travaux ci-après décrits :
	3,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	En conséquence de quoi, le loyer sera minoré/majoré (1) de (somme en toutes lettres) pendantmois.
	Clauses particulières
	En annexe du présent contrat les parties reconnaissent avoir rédigé ou reçu :
	1- un état des lieux dressé lors de la remise des ciés
	2- un contrat de caution solidaire
	En annexe du présent contrat les parties reconnaissent avoir rédige ou reçu : 1- un état des lieux dressé lors de la remise des ciés 2- un contrat de caution solidaire 3- un extrait du règlement de copropriété 4
	4dés.
	RAYES NULS
	mots
	lianes .
	Fait à Brest le 11/2020
	En originaux dont un pour chaque signataire.
	(signatures précédées de la mention « lu et approuve »
	-M114-
MRVEI	Le bailleur SM1 - Nem mar Nem mar Nem mar
-	- New .
V	